

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Climat (France) > Climat & taxe carbone (France) > **La taxe carbone supprimée, le dérèglement climatique reste entier**

La taxe carbone supprimée, le dérèglement climatique reste entier

mardi 6 avril 2010, par [NPA](#) (Date de rédaction antérieure : 1er avril 2010).

La taxe carbone fait flop et ne sera pas mise en place au 1^{er} juillet, la défaite aux régionales ayant incité Sarkozy à changer de cap. Contrairement aux allégations gouvernementales, le problème ne réside pas dans l'absence d'une taxe carbone au niveau européen, puisque d'autres pays l'ont déjà mise en place. Mais on peut lire dans cette décision les contradictions de l'écologie à la sauce UMP et constater le poids des lobbies industriels.

Le retrait du projet de taxe carbone est avant tout une bonne nouvelle pour les contribuables et les salariés sur qui elle devait largement reposer, tandis que nombre d'entreprises pouvaient être exonérées. Mais c'est aussi une nouvelle manifestation du frein mis à toute politique environnementaliste.

Le Grenelle de l'environnement avait lancé en grande pompe l'écologie libérale, mais c'est encore trop pour la droite. Au salon de l'agriculture Sarkozy avait annoncé la couleur déclarant à propos des questions d'environnement que ça commençait à bien faire. Quelques semaines plus tôt, Copenhague avait illustré l'incapacité du gouvernement français, autant que celui des autres États européens ou états-uniens, à prendre les engagements nécessaires face à la crise climatique. Concurrence et productivisme continuant de régner en maîtres, rien n'a avancé depuis et les négociations internationales sont au point mort.

La taxe carbone retirée, les problèmes restent entiers. Les dernières déclarations de Sarkozy sur la relance industrielle de la France montrent bien qu'aucun changement de cap n'est prévu.

Pourtant, en matière énergétique ou de transports, par exemple, la mise en place de nouveaux services publics pour soustraire les ressources aux appétits des spéculateurs et répondre aux besoins de la population nécessite des plans ambitieux, avec un budget conséquent grâce à la taxation des profits des entreprises, notamment les plus polluantes.

Il reste à construire les mobilisations pour la justice climatique, dont le sommet de Cochabamba (à partir du 19 avril), à l'appel du président bolivien Evo Morales, est une échéance primordiale.

** Paru dans Hebdo TEAN # 49 (01/04/10).*

LA TAXE CARBONE À LA POUBELLE

COMMUNIQUÉ DU NPA

Le NPA se félicite que le gouvernement ait abandonné son projet de taxe carbone. Une taxe qui était injuste socialement et inefficace sur le plan écologique.

Mais que reste-t-il des ambitions écologiques de Sarkozy ? Comment le gouvernement français compte-t-il s'y prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Quels objectifs se fixe-t-il dans ce domaine ?

L'UE avait privilégié deux pistes : celle de la taxe carbone et le « marché des droits d'émissions ». Or, les droits d'émission ont été si généreusement distribués que ce marché s'effondre. Que reste-t-il de la politique européenne en matière de lutte contre le bouleversement climatique depuis l'échec de Copenhague ?

Seule une mobilisation populaire qui s'en prendra à ceux qui tirent profit de l'exploitation du pétrole et des travailleurs pourra imposer une politique véritablement écologique.

Le sommet de Cochabamba qui se réunit en avril à l'appel du président bolivien Evo Morales sera l'occasion de jeter les bases d'une prise en charge par les peuples de la planète de la crise écologique qui nous concerne tous.

Le NPA sera présent.

Mercredi 24 mars 2010

LES ÉCO-TARTUFFERIES DE SARKOZY À LA POUBELLE

COMMUNIQUÉ DU NPA

Le Conseil constitutionnel vient d'annuler les dispositions de mise en place de la taxe carbone au motif que son application serait injuste et inefficace. C'est exactement dans ces termes que le NPA a dénoncé depuis des mois cette nouvelle taxe qui sous couvert d'écologie, cherche à faire payer la crise capitaliste aux classes populaires sans rien résoudre des enjeux cruciaux pour le climat.

Plutôt que des taxes injustes, il faut donner des moyens aux services publics pour des transports en commun de proximité gratuits, des logements isolés et accessibles, pour réaliser massivement des économies d'énergie, réduire les émissions de carbone, et enfin créer les centaines de milliers d'emplois nécessaire pour répondre à ces besoins sociaux fondamentaux tout en apportant des réponses à la crise écologique.

Ces solutions urgentes ne sont pas compatibles avec la préservation des intérêts et des profits privés dont Sarkozy et son gouvernement se sont faits les champions, au détriment des salariéEs et de l'environnement.

Comme l'a démontré la mobilisation internationale populaire à l'occasion du sommet de Copenhague, il ne peut y avoir de solution globale pour le climat sans justice sociale.

C'est ce que le NPA, aux côtés des mouvements écologistes et anticapitalistes, entend continuer à défendre. La décision du Conseil constitutionnel doit être une occasion de dénoncer les « éco-tartufferies » de Sarkozy et d'amplifier la mobilisation pour la justice sociale et l'urgence climatique.

Le 30 décembre 2009.

